

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS INTERBARREAUX REFFAY & ASSOCIES

inscrite aux Barreaux de l'Ain et de Lyon
4, rue Léon Perrin – 01000 BOURG EN BRESSE – Tel 04 74 45 95 95 – 04 74 45 95 77 - Fax 04 74 45 95 96
- reffaybourg@reffay-avocats.com – www.reffay-avocats.com

DROUINEAU 1927

Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
22 bis Rue Arsène Orillard – BP 83 - 86003 POITIERS - Tél. 05 49 88 02 38 - Fax. 05 49 88 98 96 - avocat@drouineau1927.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES en un seul lot et au plus offrant et dernier enchérisseur D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION SISE A PONT D'AIN (01160 - AIN), 53 rue Saint Exupéry,

MISE A PRIX : 34 000,00 EUROS (trente-quatre mille euros)
(Outre charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente)

ADJUDICATION LE MARDI 4 OCTOBRE 2022 à 14 HEURES

à l'audience du juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de BOURG EN BRESSE (01000), 32 avenue Alsace Lorraine, 01000 BOURG EN BRESSE, salle des criées.

Cette vente est poursuivie à la requête de la Société HOIST FINANCE AB (publ), Société Anonyme de droit suédois, au capital de 29.767.666,663000 SEK, dont le siège social se situe BOX 7848 - 10399 STOCKHOLM (Suède), immatriculée au RCS de Stockholm sous le numéro 556012-8489, et agissant en France par le biais de sa succursale HOIST FINANCE AB (publ) sis 165 avenue de la Marne - Batiment B1 – 59700 MARCQ EN BAROEUL, inscrite sous le n°843 407 214 au RCS de LILLE METROPOLE, prise en la personne de son représentant légal dûment domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la société CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA, dont le siège social est situé 182 Avenue de France à PARIS 13 (75013), immatriculée au registre de commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 542 029 848, suivant acte de cession de créances en date du 9 juin 2022, rapporté dans un procès-verbal de constat établi par la SCP THOMAZON-AUDRANT-BICHE, Huissiers de Justice associés à BOULOGNE-BILLAN COURT, en date des 14 juin 2022 et 4 juillet 2022.

DESCRIPTION :

Une maison à usage d'habitation en moellons, élevée sur un étage, mitoyenne, avec terrain attenant, comprenant :

- au rez de chaussée : entrée, montée d'escalier, une chambre, garage, buanderie, cave.

- au 1er étage : palier, séjour, salle d'eau, toilettes, deux chambres, cuisine.
Combles.

Figurant au cadastre de la manière suivante :

- Section AC numéro 96, 53 rue Saint Exupéry, 00ha 06a 27ca
- Section AC numéro 97, Côtes du Chêne, 00ha 05a 88ca

Précision d'occupation : Le bien immobilier semble inoccupé au jour de l'établissement du procès-verbal de description. Une voisine interrogée par l'huissier lui a indiqué qu'une personne passe parfois.

La visite sera réalisée par la SELARL AHRES, huissiers de justice associés, 16 rue de la Grenouillère - BP 131 - 01004 BOURG EN BRESSE Cedex (Tel : 04 74 21 00 95), le mercredi 14 septembre 2022 de 9h00 à 10h00.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de la CARPA RHONE ALPES de 10 % du montant de la mise à prix. (Consignation minimum de 3.000 €)

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain.

Il peut être pris connaissance du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, où il est déposé (RG N° : 22/00018) et sur le site internet de la SCP REFFAY & ASSOCIES : www.reffay-avocats.com, rubrique vente aux enchères.

Fait à BOURG EN BRESSE, le 18 août 2022
Signé : la SCPA REFFAY & ASSOCIES.